

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

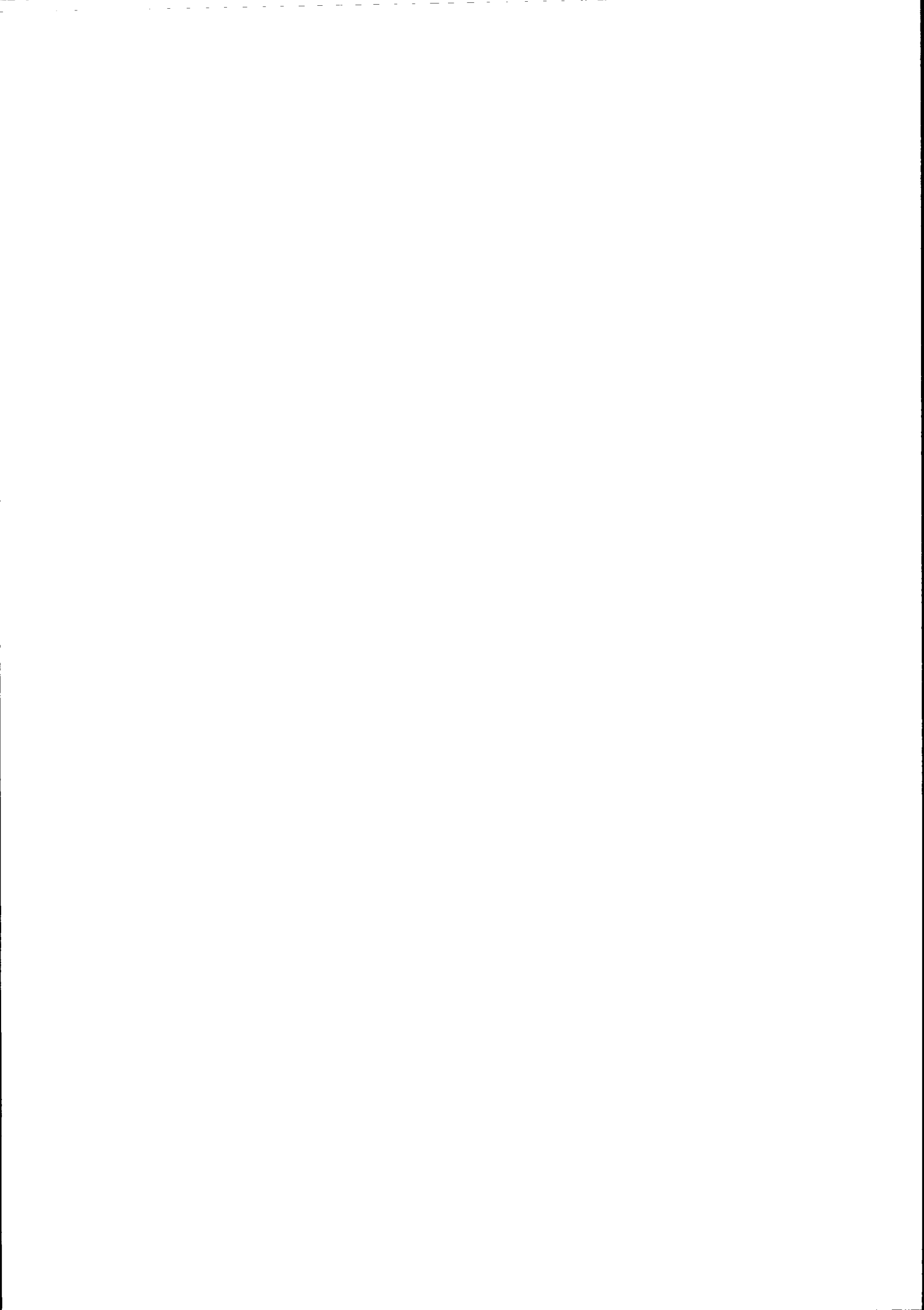
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00430

Numéro SIREN : 475 680 815

Nom ou dénomination : VILOGIA Société Anonyme d'HLM

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt 12835



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai à seize heures trente.

Les actionnaires de la Société Anonyme d'H.L.M. Vilogia ayant son siège à VILLENEUVE D'ASCQ - 74, rue Jean Jaurès, et immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 475 680 815, se sont réunis en assemblée générale mixte audit siège sur convocation écrite du Président du Directoire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 7 mai 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des actionnaires.

Mme Emilie POISSONNIE et Monsieur Antoine MOITTIE représentant le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, sont présents.

Monsieur Jean-Pierre GUILLON préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au total 3 823 326 actions (trois millions huit cent vingt-trois mille trois cent vingt-six actions) sur un total de 3 823 594 actions (trois millions huit cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatorze actions), soit plus du quart des actions ayant droit de vote en assemblée générale ordinaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise du Conseil de surveillance ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Directoire ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;

- Ratification de cooptation de membres du Conseil de surveillance ;
- Pouvoirs.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Directoire, du rapport sur le Gouvernement d'Entreprise du Conseil de Surveillance et des rapports du Commissaire aux comptes, à savoir le rapport général et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

[ ... ]

#### **Quatrième résolution**

---

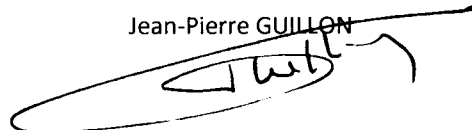
L'assemblée générale ordinaire propose de ratifier la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance en date du 27 février 2019 de la Société ADESTIA en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Gilbert HENNIQUE, démissionnaire, et ce pour une durée équivalente à celle du mandat du membre du Conseil de Surveillance démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président,

Jean-Pierre GUILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Guillon', is written over the printed name 'Jean-Pierre GUILLON'. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval.



Paris, le 27 février 2019

**VILOGIA**  
**Monsieur Jean-Pierre GUILLON**  
**Président du Conseil de Surveillance**  
74, rue Jean Jaurès  
59650 Villeneuve-d'Ascq

Objet : Désignation du représentant  
permanent de la société ADESTIA

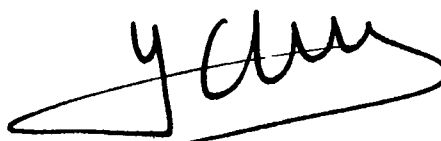
Monsieur le Président,

Je soussigné, **Yves CHAZELLE**, déclare par la présente que je représenterai la société **ADESTIA**, société par actions simplifiée au capital de 245 797 458 euros dont le siège social est sis à Paris (75013), au 33, avenue Pierre Mendès France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 428 783 302,

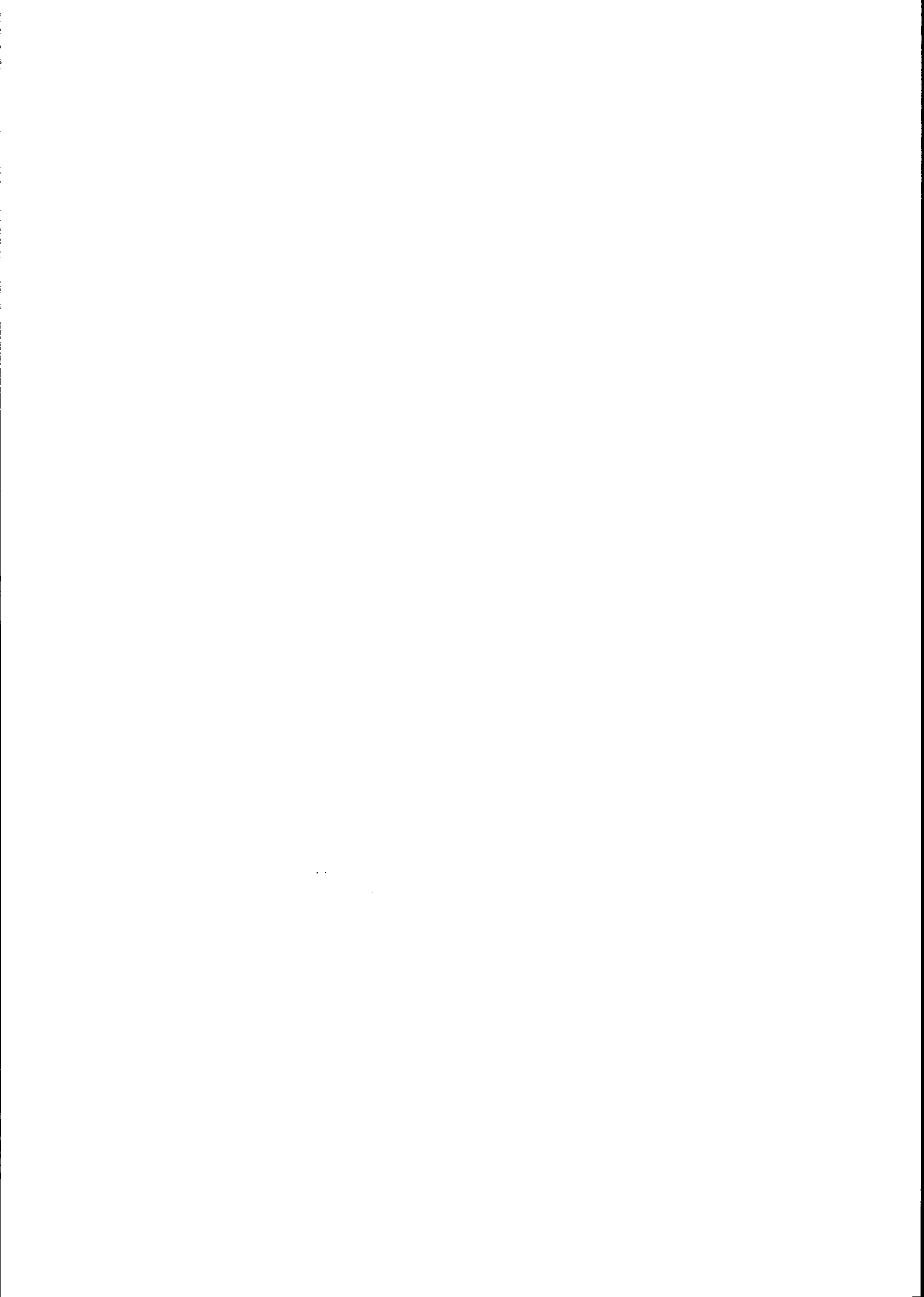
nommée en qualité de membre du Conseil de Surveillance le 27 février 2019,

**au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale de VILOGIA Société Anonyme d'HLM**, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 76 471 880 euros dont le siège social est sis à Villeneuve-d'Ascq (59650), au 74, rue Jean Jaurès, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 475 680 815.

Je vous assure, Monsieur le Président, de ma haute considération.



Yves CHAZELLE  
Président d'ADESTIA



**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE**  
445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

VILOGIA SA GESTION DES SOCIETES MC  
GOMAERE  
74 rue Jean Jaures  
59650 Villeneuve D Ascq

**RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : VILOGIA Société Anonyme  
d'HLM

Numéro RCS : 475 680 815

Forme Juridique : Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance

Numéro Gestion : 2007B00430

Adresse : 74 rue Jean Jaurès  
59650 Villeneuve-d Ascq

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 22/05/2019

1 - Décision : Nomination(s) de membre(s) du conseil de surveillance

2 - Type d'acte : Lettre de nomination

Date de l'acte : 27/02/2019

1 - Décision : Nomination de représentant permanent

Ce dépôt reçu au greffe le 11/03/2020 a été enregistré par le greffier soussigné le 03/08/2020 sous le numéro 2020R012835 (2020 23641).

Délivré à Lille-Métropole le 3 août 2020

Le Greffier,

